

STATISTIQUES ET INDICATEURS

Les entrées en formation des demandeurs d'emploi De janvier à mars 2026



LE NOMBRE D'ENTRÉES SUR
LE DISPOSITIF POEI
POURSUIT SA **HAUSSE**
AVEC

29,1 %

SUR UN AN

PLUS DE 55 000 PARCOURS ENGAGÉS : LA FORMATION RESTE UN LEVIER MAJEUR POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI

Entre janvier et mars 2026, 55 980 demandeurs d'emploi inscrits à France Travail sont entrés en formation. Le nombre d'entrées en formation enregistré augmente de 13,3 % sur un an (-1,4 % au national), soit 6 591 formations de plus. Les entrées en préparation opérationnelle individuelle (POEI)* continuent d'augmenter fortement (+1 585 entrées, soit +29,1 % sur un an) au premier trimestre 2026.

La formation connaît une transformation structurelle, marquée par le recul des dispositifs POEC, lié à un retard d'alimentation des budgets, tandis que les POEI connaissent une forte montée en charge. Cette évolution se traduit par une baisse de 84,9 % des POEC, de 74,9 % des AFC et de 49,2 % des formations financées par le conseil régional.

*Pour plus de détails et informations sur les financeurs de la formation, vous trouverez un tableau détaillé en **ANNEXE 1**.

Par ailleurs, le nombre d'entrées en formation connaît des fluctuations saisonnières importantes, similaires d'une année sur l'autre [CF. GRAPHIQUE 1] : on observe une baisse des entrées en juillet et en août, puis un pic en septembre (multiplié par plus de 2) avec un niveau élevé jusqu'à la fin de l'année.

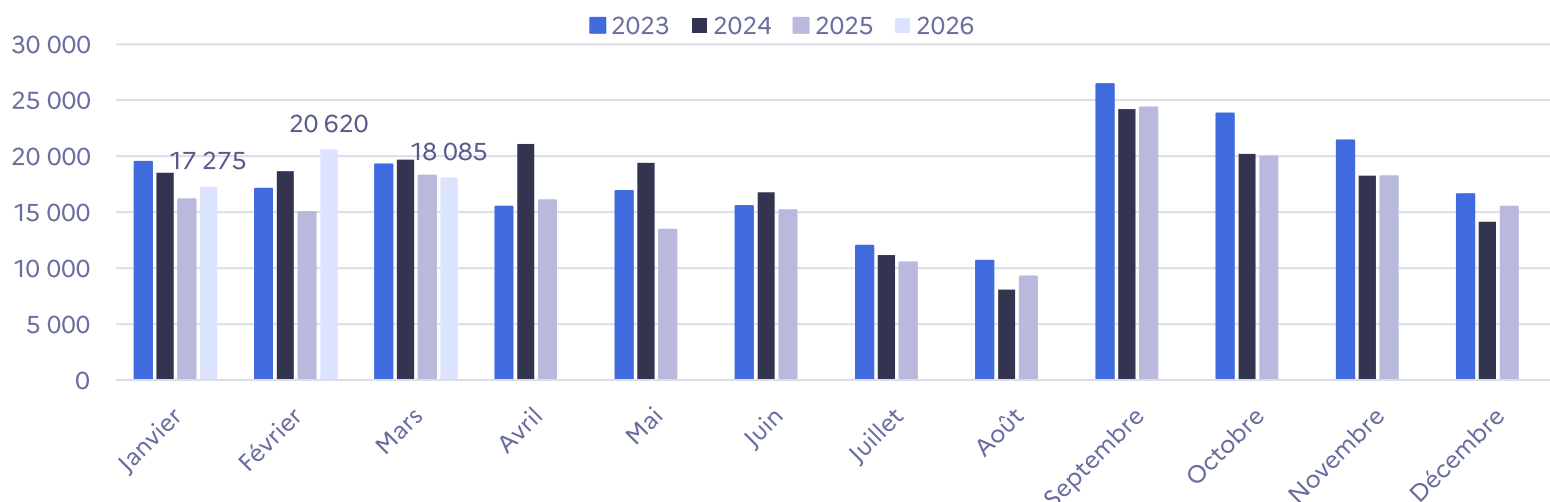


Éclairage métier : cette tendance peut être attribuée aux inscriptions aux formations réglementées qui coïncident avec le début de l'année scolaire.

Les données relatives aux entrées en formation des derniers mois sont présentées à titre provisoire. Elles sont toutefois très proches des résultats définitifs, qui seront consolidés lors des prochaines mises à jour.

GRAPHIQUE 1

ENTRÉES EN FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI DEPUIS 2023



Lecture : En mars 2026, il y a eu 18 085 entrées en formation des demandeurs d'emploi, en Île-de-France.

Sources : France Travail, fichier des entrées en formation.

1. Depuis mai 2024, le champ des POEI a été élargi et couvre désormais le champ précédemment couvert par les POEI et les AFPR. Dans cette publication, on englobe sous le terme « POEI » le nouveau périmètre (et donc, pour les données antérieures à mai 2024, les POEI et AFPR).

DES ENTRÉES EN FORMATION SOUTENUES EN ÎLE-DE-FRANCE AVEC DES DISPARITÉS TERRITORIALES



Entre janvier et mars 2026, la Seine-Saint-Denis concentre le plus grand nombre d'entrées en formation en Île-de-France, avec 10 231 entrées en formation pour 55 980 au niveau régional. Paris suit de près, avec 9 959 entrées, mais celles-ci ne représentent que 4,9 % de leur DEFM ABC (soit 0,3 point de moins que pour la région) contre 5,6 % pour la Seine-Saint-Denis [CF. CARTE].

À l'inverse, les Yvelines et l'Essonne se caractérisent par un volume d'entrées en formation parmi les plus faibles de la région, avec respectivement 5 411 et 5 456 entrées sur l'année. Ce contraste met en évidence des dynamiques départementales différenciées au sein de la région. De plus, la densité des organismes de formation est principalement concentrée sur la petite couronne donc cela peut impacter la mobilité des demandeurs d'emploi et leur choix de formation.

Les évolutions annuelles en volume d'entrées sont positives pour tous les départements, oscillant entre +427 entrées pour le Val-d'Oise à +1 794 entrées à Paris. Concernant le poids de ces entrées dans la DEFM, leurs évolutions annuelles sont également toutes positives, oscillant de 0,0 point de pourcentage pour l'Essonne à 0,9 point pour Paris et la Seine-Saint-Denis.

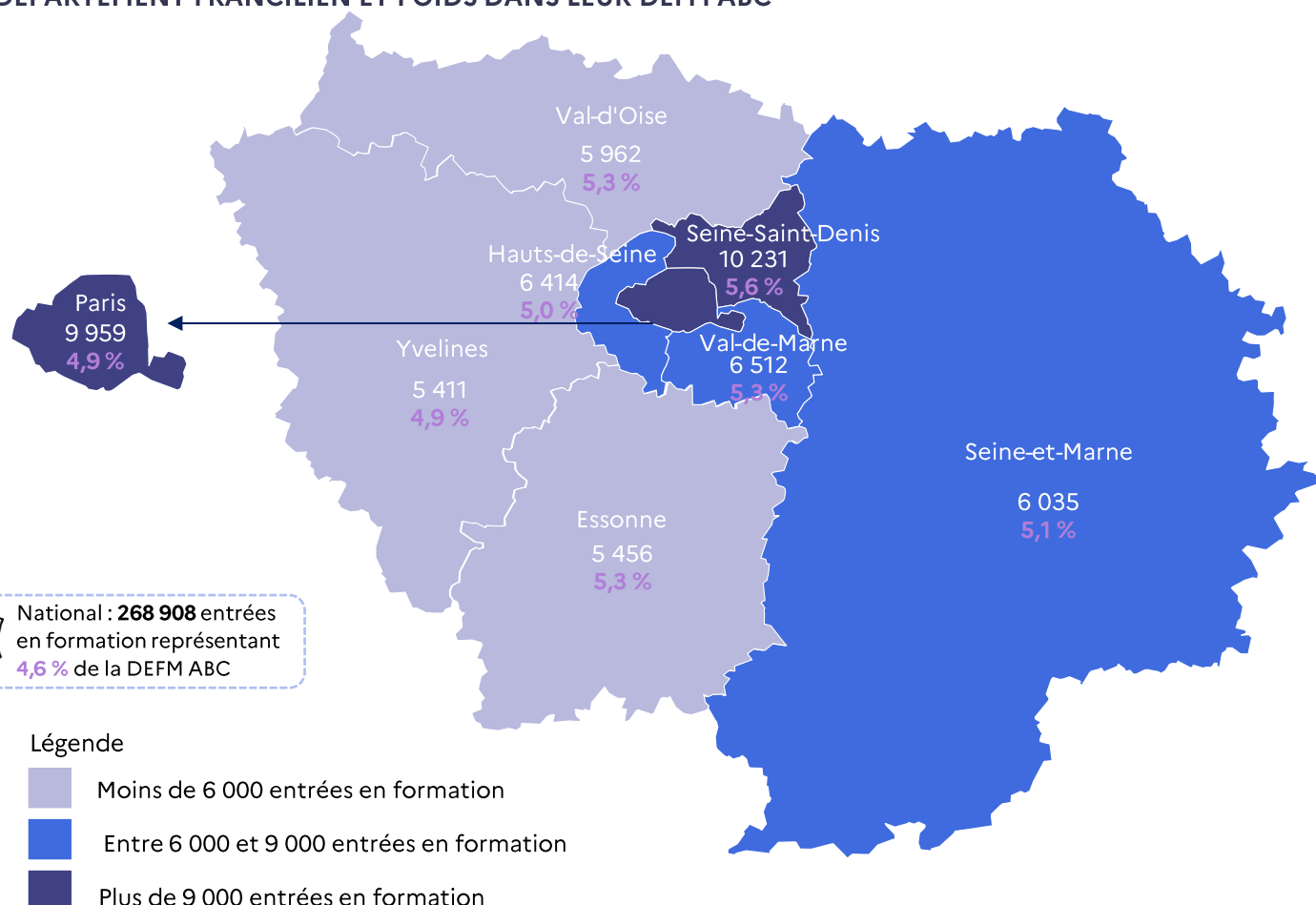
L'ÎLE-DE-FRANCE MOTEUR DES ENTRÉES EN FORMATION AU NIVEAU NATIONAL

À l'échelle nationale, 268 908 demandeurs d'emploi sont entrés en formation, donnant un poids de 20,8 % à l'Île-de-France dans le total de ces entrées (55 980). Finalement, le poids des entrées dans la DEFM ABC est de 5,2 % pour la région, soit 0,5 point de plus que pour le national.

Pour plus de détails et informations, vous trouverez un tableau détaillé en **ANNEXE 2**.

CARTE

ENTRÉES EN FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI ENTRE JANVIER ET MARS 2026 PAR DÉPARTEMENT FRANCILIEN ET POIDS DANS LEUR DEFM ABC



Lecture : En Seine-Saint-Denis, il y a eu 10 231 entrées en formation entre janvier et mars 2026. Ces entrées représentent 5,6 %* de leur DEFM ABC de 2026 entre janvier et mars de la même année.

Sources : France Travail, fichier des entrées en formation.

*Le taux affiché correspond au poids des entrées en formation dans la DEFM ABC de chaque département. C'est le nombre d'entrées en formation cumulé au T1 2026 rapporté au volume de la DEFM ABC (moyenne entre janvier et mars 2026). Cela permet d'avoir une photographie intermédiaire de la dynamique d'entrée en formation, et non une mesure exhaustive de l'effort de formation sur l'ensemble de l'année. Les entrées en formation étant cumulées au fil des mois, le ratio augmente mécaniquement au cours de l'année.

SURREPRÉSENTATION DES JEUNES ET DES INFRA BAC DANS LES ENTRÉES EN FORMATION PAR RAPPORT À LEUR PART DANS LA DEFM ABC

Entre janvier et mars 2026, certains publics sont proportionnellement plus présents parmi les entrées en formation que dans l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B et C de leur profil [\[CF. TYPOLOGIE\]](#).

C'est notamment le cas :

- des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans (+5,2 points par rapport à leur poids dans la DEFM ABC),
- des infra bac (+3,4 points),
- des 26-54 ans (+3,2 points),
- des personnes peu qualifiées (+2,4 points), et,
- des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)* (+1,6 point).

À l'inverse, plusieurs publics sont sous-représentés parmi les entrants en formation au regard de leur poids dans la DEFM ABC :

- les 55 ans ou plus (-8,4 points),
- les demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an (-6,5 points),
- les demandeurs d'emploi qualifiés (-5,6 points),
- les demandeurs d'emploi titulaires d'un Bac+2 ou plus (-4,6 points),
- les allocataires du RSA (-2,6 points), et,
- les bénéficiaires de l'obligation d'emploi (-2,0 points).

Par ailleurs, sur un an, le nombre d'entrées en formation recule pour les bénéficiaires de l'obligation d'emploi (-6,0 %) et pour les demandeurs d'emploi peu qualifiés (-1,9 %), tandis qu'il progresse pour les autres profils observés.

*Le statut QPV étant indéterminé pour une partie des demandeurs, la part réelle des résidents en QPV pourrait être sous-estimée.



JEUNES (< 26 ANS)

21,3 %

SONT ENTRÉS EN FORMATION



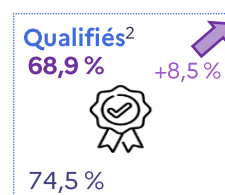
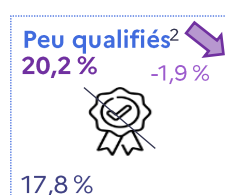
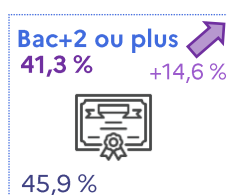
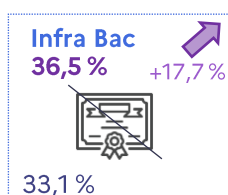
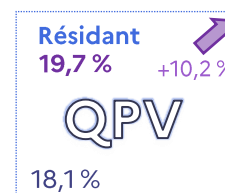
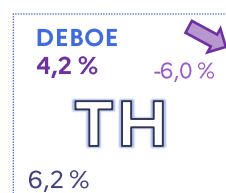
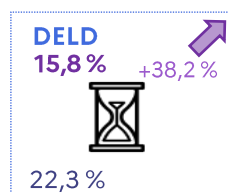
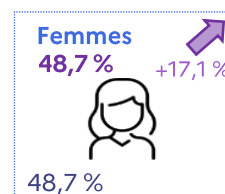
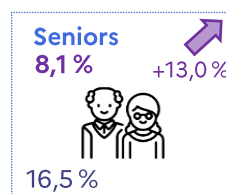
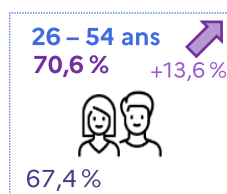
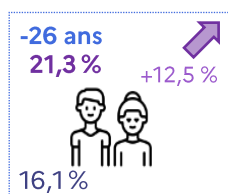
SOIT

+5,2 pts

VS LEUR PART DANS LA DEFM ABC

TYPOLOGIE

RÉPARTITION ET ÉVOLUTION ANNUELLE DES ENTRANTS EN FORMATION SELON LEUR PROFIL



Lecture : Entre janvier et mars 2026, **21,3 % des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans sont entrés en formation**, en hausse de 12,5 % sur un an, en Île-de-France. De plus, dans la catégorie « âge », ce public représente 16,1 % de la DEFM ABC.

Sources : France Travail, fichier des entrées en formation.

2. Dans cette publication, les demandeurs d'emploi dits « peu qualifiés » sont ceux dans les catégories de qualifications suivantes : manœuvres, ouvriers spécialisés et employés non qualifiés. Dans la catégorie « qualifiés » il y a les ouvriers qualifiés, les employés qualifiés, les techniciens, les agents de maîtrise et les cadres.

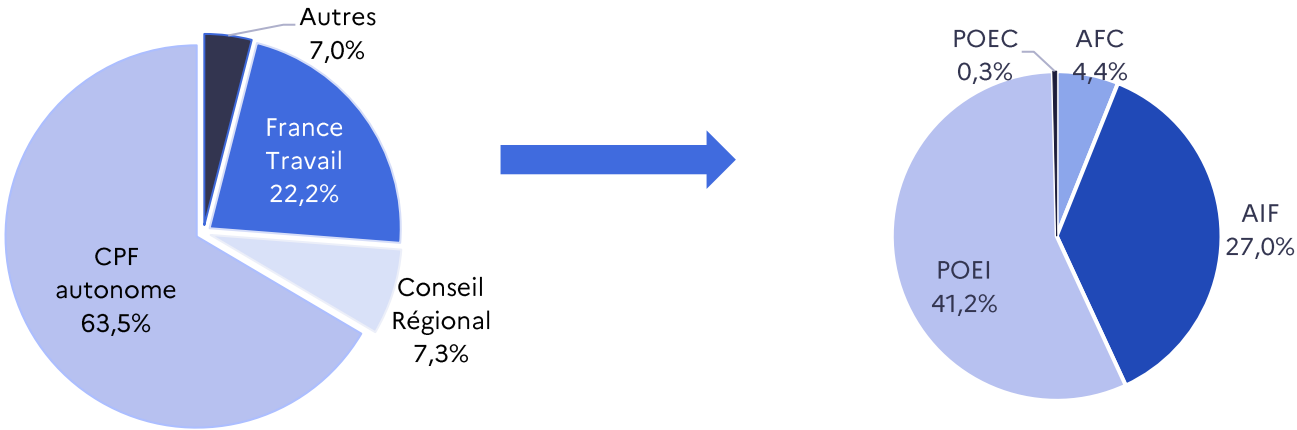
PLUS DE 60 % DES ENTRÉES EN FORMATION SONT FINANCÉES PAR LE CPF AUTONOME

Entre janvier et mars 2026, 35 528 entrées en formation sont financées par le CPF autonome soit une hausse de 46,9 % sur un an. À l'inverse, les formations financées par le Conseil Régional reculent de 49,2 %.

Les dispositifs financés par France Travail (AFC, AIF, POEI et POEC) totalisent 12 445 entrées en formation, en léger retrait par rapport à l'année précédente (-0,9 %). Au sein de ces financements, les POEI sont les plus mobilisées et représentent 56,5 % des entrées financées par France Travail [CF. GRAPHIQUE 2]. Les AIF constituent le deuxième dispositif de financement de France Travail. Près de deux tiers d'entre elles (62,3 %) sont financées en totalité par France Travail sans cofinancement.

Pour plus de détails et informations sur les financeurs de la formation, vous trouverez un tableau détaillé en ANNEXE1.

GRAPHIQUE 2
RÉPARTITION DES ENTRÉES EN FORMATION PAR TYPE DE FINANCEUR ENTRE JANVIER ET MARS 2026

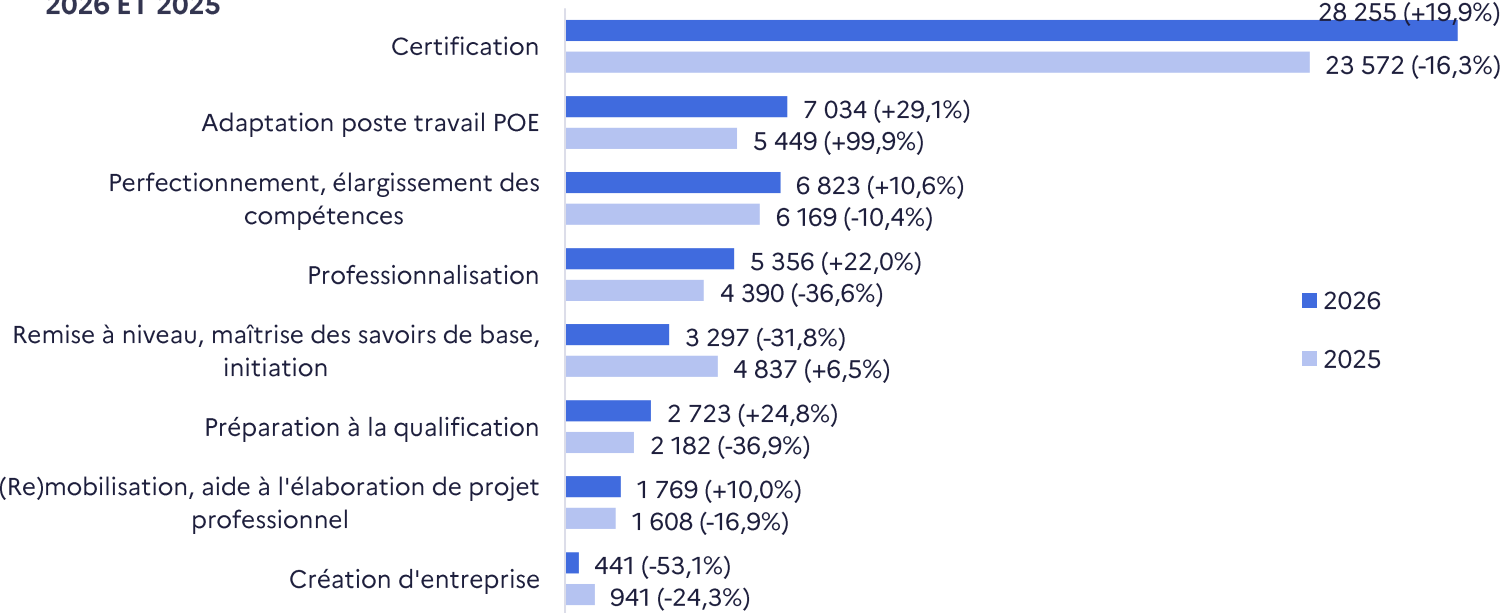


Lecture : Entre janvier et mars 2026, 22,2 % des entrées en formation sont financées par France Travail, en Île-de-France, dont 41,2 % sont des POEI.
Sources : France Travail, fichier des entrées en formation.

LA MOITIÉ DES OBJECTIFS DE FORMATION SONT DES CERTIFICATIONS

Les entrées en formation pour « Adaptation poste travail POE » (+29,1 % sur un an) connaissent l'augmentation la plus importante sur un an en 2026. La baisse la plus importante est, quant à elle, de -53,1 % pour l'objectif « Création d'entreprise », avec 441 entrées en formation. L'objectif « Remise à niveau, maîtrise des savoirs de base, initiation » connaît aussi une baisse marquée, avec -31,8 % d'entrées sur un an [CF. GRAPHIQUE 3].

GRAPHIQUE 3
RÉPARTITION DES ENTRÉES EN FORMATION PAR OBJECTIF DE FORMATION POUR JANVIER À MARS 2026 ET 2025



Lecture : Entre janvier et mars 2026, 28 255 entrées en formation se sont faites par objectif « Certification », soit une hausse de 19,9 % sur un an, en Île-de-France.
Sources : France Travail, fichier des entrées en formation.

TOP 10 DES DOMAINES DE FORMATION

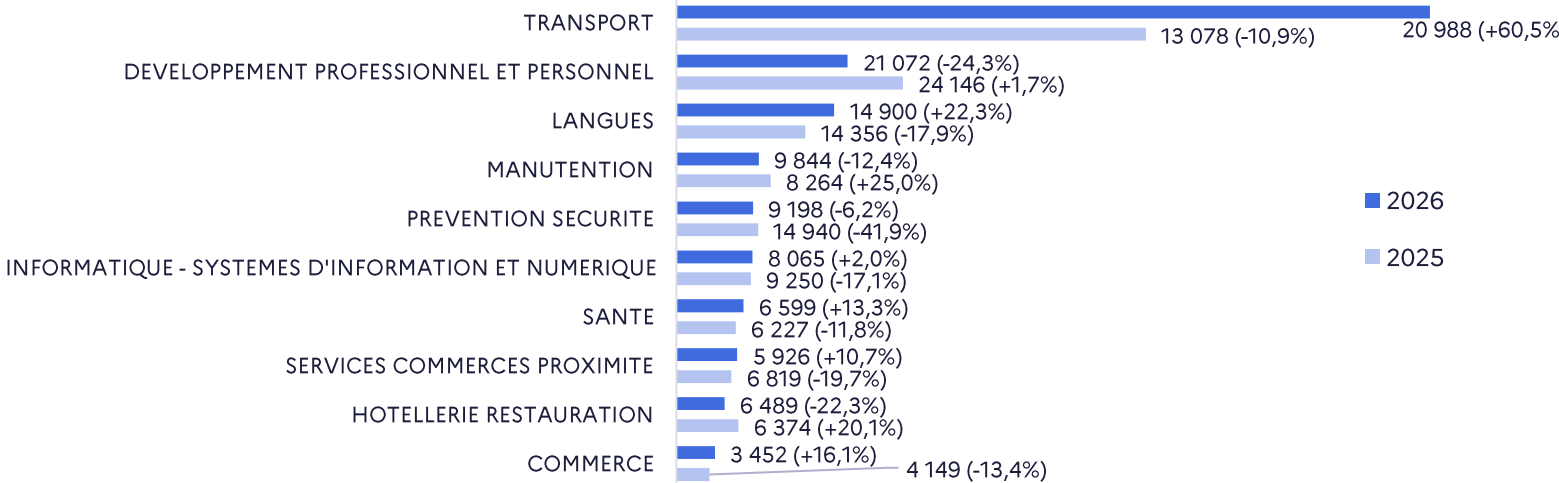
PRÈS D'UN TIERS DES ENTRÉES EN FORMATION SE FONT DANS LE DOMAINE DES TRANSPORTS

Les 10 premiers domaines de formation, soit un peu plus de 15 % des 65 domaines existants, concentrent à eux seuls 76,6 % des entrées en formation. De janvier à mars 2026, le commerce se classe en dernière position de ce TOP 10, avec 1,9 % des entrées en formation.

Le domaine des transports arrive premier, avec 20 988 entrées, soit 37,7 % du total des entrées de la région. Il enregistre une forte hausse de 60,5 % sur un an, portée notamment par le recours accru aux POEI dans le secteur. À l'inverse, le domaine « développement professionnel et personnel » connaît le recul le plus marqué, avec une baisse de 24,3 % des entrées sur un an [CF. GRAPHIQUE 4].

GRAPHIQUE 4

TOP 10 DES DOMAINES DE FORMATION PAR ENTRÉES EN FORMATION ENTRE JANVIER ET MARS 2026 ET 2025 AVEC ÉVOLUTION ANNUELLE



Lecture : Entre janvier et mars 2026, le domaine des transports enregistre 20 988 entrées en formation ce qui représente une hausse de 60,5 % sur un an (évolution 2025/2024), contre 13 078 sur la même période en 2025 avec une baisse de 10,9 % sur un an (évolution 2024/2023), en Île-de-France.

Sources : France Travail, fichier des entrées en formation.

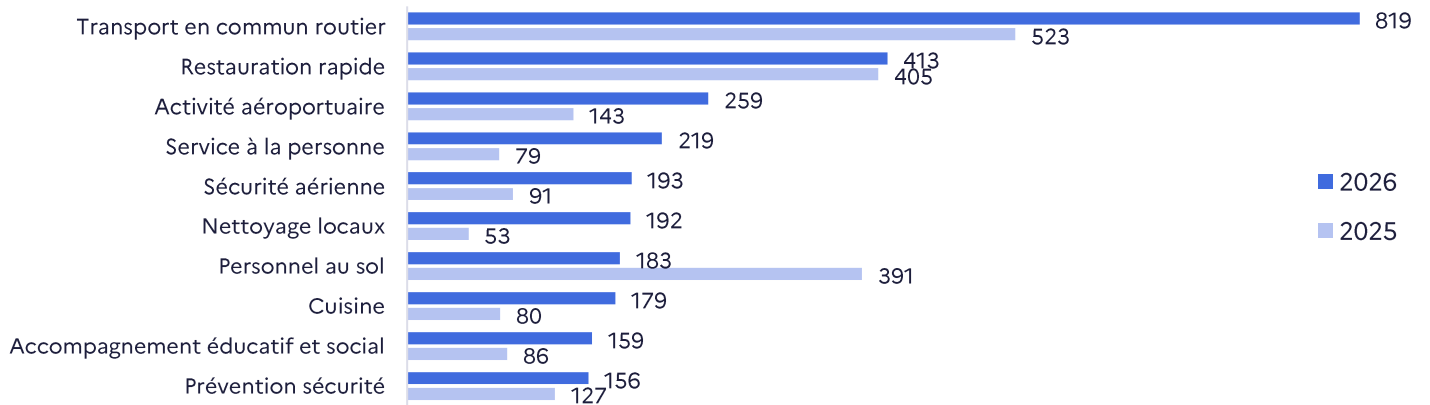
TOP 10 DES FORMATIONS SUR LA POEI

PLUS DE 10 % DES ENTRÉES EN FORMATION SUR LA POEI CONCERNENT LE TRANSPORT EN COMMUN ROUTIER

Entre janvier et mars 2026, 7 034 entrées en formation concernent la POEI. Au champ le plus fin du Formacode, parmi ces entrées, 819 concernent le « Transport en commun routier », ce qui correspond à une hausse de 56,6 % sur un an. Les entrées en POEI via le Formacode « Nettoyage locaux » ont été multipliées par 3,6. Finalement, ce TOP 10 regroupe 39,4 % des entrées totales en formation sur la POEI [CF. GRAPHIQUE 5].

GRAPHIQUE 5

TOP 10 DES ENTRÉES EN FORMATION SUR LA POEI PAR CHAMP DE FORMATION LE PLUS FIN ENTRE JANVIER ET MARS 2026 ET 2025



Lecture : Entre janvier et mars 2026, 819 entrées en formation concernent le « Transport en commun routier » contre 523 en 2025 sur la même période, en Île-de-France.

Sources : France Travail, fichier des entrées en formation.

Manon PATOU-STEFANIAK et Lamia ZAHAF
Service Statistiques, Études et Analyses

SOURCES ET DEFINITIONS

Les données ici présentées sont calculées à partir du Fichier des entrées en formation de France Travail. Ce fichier statistique est constitué à partir des trois types d'informations suivantes disponibles dans le système d'information opérationnel de France Travail :

- Les Attestations d'Entrée en Stage (AES) correspondant à une entrée dans un nouveau plan de formation.
- Les transferts de demandeurs d'emploi en catégorie D d'inscription pour motif de formation sans AES.
- Depuis le début de l'année 2020, les entrées en formation financées par la mobilisation du compte personnel de formation (données transmises par la Caisse des dépôts et consignations).

LES TYPES DE FORMATION

Compte personnel de formation (CPF) : l'application « Mon compte Formation » permet aux demandeurs d'emploi de financer intégralement et de manière autonome leur formation en mobilisant leur Compte Personnel de Formation (CPF). Ces formations sont dénommées CPF Autonome.

Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle (POE individuelle) : d'une durée maximale de 600h, ces formations permettent au demandeur d'emploi d'acquérir des compétences nécessaires pour occuper un emploi correspondant à une offre déposée par une entreprise à France Travail. Grâce à des conditions élargies, les nouvelles POEI couvrent désormais le périmètre des anciennes formations AFPR.

L'offre d'emploi est située dans la zone géographique privilégiée définie par le contrat d'engagement du demandeur d'emploi. La formation est dispensée avant l'entrée dans l'entreprise.

Action de Formation Conventionnée (AFC) : l'action de formation conventionnée par France Travail vise

à développer les compétences des demandeurs d'emploi inscrits, en particulier ceux de faible niveau de qualification et/ou en reconversion, pour répondre aux besoins de recrutement des entreprises.

Aide Individuelle à la Formation (AIF) : elle est attribuée par France Travail pour financer une formation professionnelle nécessaire au retour à l'emploi ou à la création d'entreprise lorsque les autres dispositifs ne peuvent être mobilisés.

Autres formations : Intègrent notamment les stages financés par les Conseils régionaux et de la Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective, financée par les OPCO et France Travail. La POE collective concerne les programmes conduisant à la découverte des métiers d'un secteur, ou permettent d'acquérir les compétences requises pour occuper des emplois correspondant à des besoins identifiés par un accord de branche. Au contraire de la POE individuelle, la POE collective n'est pas soumise à l'obligation d'un dépôt d'offre d'emploi préalable à la mise en œuvre de la formation.

LA RÉMUNÉRATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI EN FORMATION

Plusieurs dispositifs de rémunération existent pour les demandeurs d'emploi :

Les demandeurs d'emploi ayant un droit ouvert à l'Allocation de retour à l'emploi (ARE) de l'Assurance chômage bénéficient pendant leur formation de l'ARE-formation (AREF). D'un montant équivalent à l'ARE, celle-ci est versée dans la limite de la durée des droits restants. Si les droits ARE ne couvrent pas toute la durée de la formation, le DE peut être indemnisé après la fin de droits en Rémunération de fin de formation (RFF), si la formation est éligible à cette allocation, ou en ASS-F (allocation de solidarité spécifique formation) s'il satisfait aux conditions d'admission de l'ASS.

- Les demandeurs d'emploi non indemnisés avant l'entrée en formation peuvent, s'ils suivent une formation conventionnée par France Travail, bénéficier de la Rémunération de formation France Travail (RFFT). Le montant de celle-ci dépend de la durée de la formation et de la situation personnelle du demandeur d'emploi.
- Les demandeurs d'emploi en formation peuvent aussi, sous certaines conditions, bénéficier de rémunérations versées par les Conseils régionaux (Rémunération publique de stage RPS).

DÉCLINAISONS DES FORMATIONS

Les éléments de la note sont déclinés suivant trois dimensions :

- Le grand domaine de formation (14),
- Le champ de formation (65) : désigne une catégorie ou un domaine spécifique de compétences et de savoirs dans le cadre de l'apprentissage et de la formation professionnelle. Un champ de formation regroupe des disciplines ou des spécialités qui partagent des caractéristiques communes et qui sont souvent interconnectées, et,

- Le formacode (plus de 3 000) : système de codification pour décrire les actions de formation professionnelle. Créé par le Centre Inffo, il attribue des codes spécifiques à chaque domaine et sous-domaine de compétences ou de formation, permettant de catégoriser et de structurer les informations relatives aux formations.

Des données complémentaires sur la formation des demandeurs d'emploi sont disponibles sur le site statistiques.francetravail.org/formation

ANNEXES

ANNEXE 1

RÉPARTITION, ÉVOLUTION (SUR UN AN) ET PART DES ENTRÉES EN FORMATION SELON LE TYPE DE FINANCEUR ENTRE JANVIER ET MARS 2026 ET 2025

Types de financeurs		2025	2026	Part dans le total	Evolution annuelle
France Travail	AFC	3 010	756	1,4%	-74,9%
	POEI	5 449	7 034	12,6%	29,1%
	AIF	3 573	4 609	8,2%	29,0%
	POEC	305	46	0,1%	-84,9%
Total France Travail		12 337	12 445	22,2%	0,9%
Autres		4 858	3 939	7,0%	-18,9%
CPF autonome		24 186	35 528	63,5%	46,9%
Conseil Régional		8 008	4 068	7,3%	-49,2%
Total		49 389	55 980	100,0%	13,3%

Sources : France Travail, fichier des entrées en formation.

ANNEXE 2

ENTRÉES EN FORMATION, DEFM ABC ET ÉVOLUTIONS (SUR UN AN) ENTRE JANVIER ET MARS 2026 ET 2025 PAR DÉPARTEMENT EN ÎLE-DE-FRANCE

Territoires	Entrées en formation 2026	Evolution annuelle entrées	DEFM ABC 2026 (moyenne)	Poids des entrées en formation dans la DEFM ABC 2026	Part DEFM ABC par département
Paris	9 959	+1 794	203 316	4,9%	18,8%
Seine-et-Marne	6 035	+322	118 468	5,1%	11,0%
Yvelines	5 411	+569	110 449	4,9%	10,2%
Essonne	5 456	+167	102 360	5,3%	9,5%
Hauts-de-Seine	6 414	+815	128 753	5,0%	11,9%
Seine-Saint-Denis	10 231	+1 619	183 371	5,6%	17,0%
Val-de-Marne	6 512	+878	121 976	5,3%	11,3%
Val-d'Oise	5 962	+427	112 637	5,3%	10,4%
Total	55 980	+6 591	1 081 329	5,2%	100,0%
National	268 908	-3 796	5 786 521	4,6%	

Sources : France Travail, fichier des entrées en formation.

Directrice de la publication
Nadine CRINIER

Directeur de la rédaction
Stephan JOLY

Réalisation
Service Statistiques, Études et Analyses

France Travail
15 rue Henri Rol-Tanguy
93100, Montreuil



francetravail.org

